

6^e

14 AOÛT 2022



créateur
d'événements cyclistes
en Poitou-Charentes



PICTO CHARENTAISE



ÉVÉNEMENT DU CALENDRIER
INTERNATIONAL



PLUS D'INFORMATIONS : WWW.TOUR-POITOU-CHARENTES.COM

Edito de Poitou-Charentes Animation

Depuis 2007, Poitou-Charentes Animation participe au développement du cyclisme féminin avec la « *Classic Féminine Vienne Nouvelle-Aquitaine* » et l'accompagne maintenant vers le professionnalisme avec la « *Picto-Charentaise* ».

Notre but est avant tout de promouvoir le sport au féminin et plus particulièrement la pratique du cyclisme, un sport doux par nature répondant aux valeurs environnementales actuelles.

Inscrite au calendrier UCI depuis 2019, la « *Picto-Charentaise* » ne cache pas son ambition de franchir un échelon de plus en 2023.

Cette 6^{ème} édition entre le parvis de l'hôtel de ville de Poitiers et le site du Verger à Châtellerault permettra de sillonner les routes de la Vienne et d'assister sur le plan sportif à de belles passes d'armes entre compétitrices dont certaines viennent de participer au Tour de France Femmes.

Sans nos partenaires institutionnels et privés nous ne serions pas en mesure d'organiser une manifestation de cette ampleur. Nous les remercions dans leur ensemble pour leur fidélité et la confiance qu'ils nous accordent.

Alain CLOUET
Président de Poitou-Charentes Animation



créateur
d'événements cyclistes
en Poitou-Charentes

Siège social :
3, rue de l'Ancienne Poste
86360 Chasseneuil du Poitou

Tél. 33 (0) 5 49 37 33 77

poitoucharentesanimation@orange.fr



TourPoitouCharentes



@TourPoitouChtes



accès direct
au site du TPC
grâce au flashcode

www.tour-poitou-charentes.com

Palmarès

2016	Greta RICHIOUD	France	Poitou-Charentes Futuroscope 86
2017	Anabelle DREVILLE	France	FDJ Nouvelle Aquitaine Futuroscope
2018	Lauren KITCHEN	Australie	FDJ Nouvelle Aquitaine Futuroscope
2019	Gladys VERHULST	France	Charente-Maritime Women Cycling
2020	Marta LACH	Pologne	Ceratizit—WNT Pro Cycling Team

Les Officiels

> **Président, directeur de l'organisation**

Alain CLOUET (06 80 65 10 98)

> **Adjoint de Direction**

Nicolas ROUGEON (06 82 32 55 53)

> **Responsable sécurité**

Yaurick LAIR (06 27 41 47 66)

> **Secrétaire Général**

Denis NIVET (06 89 14 26 14)

> **Trésorier Général**

Philippe TURBAULT (06 07 53 81 82)

> **Responsable des sites**

Alain NATUREL (06 64 48 81 50)

> **Médecin**

Dr Jean-François BARON

> **Radio Tour**

Aurélié SIMONNET

> **Assistance Radios et Dépannage Neutre**

L'ECHAPPEE

> **Photo Finish et Classements**

S.T.S

> **Jury des Commissaires**

• **Président du Jury**

Ernesto MAGGIONNI

• **Commissaires**

Jacky BOTTON

Alexandre NOUHAUD

• **Juge à l'arrivée**

Marina MORLAAS

• **Commissaires Moto**

Sophie LAVAUD

Grégory MAURI

Les Partenaires



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



la
LE DÉPARTEMENT
vienne



ville de
poitiers
GRAND POITIERS
communauté urbaine



VILLE DE
Châtelleraut
GRAND
CHÂTELLERAUT
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



ENTREPRISE
MERLOT
CHARPENTE - OSSATURE BOIS - COUVERTURE



NISSAN



SOFIBRIE
AUTOMOBILES



GSF
PROPRETÉ & SERVICES



Mutuelle
de Poitiers
Assurances

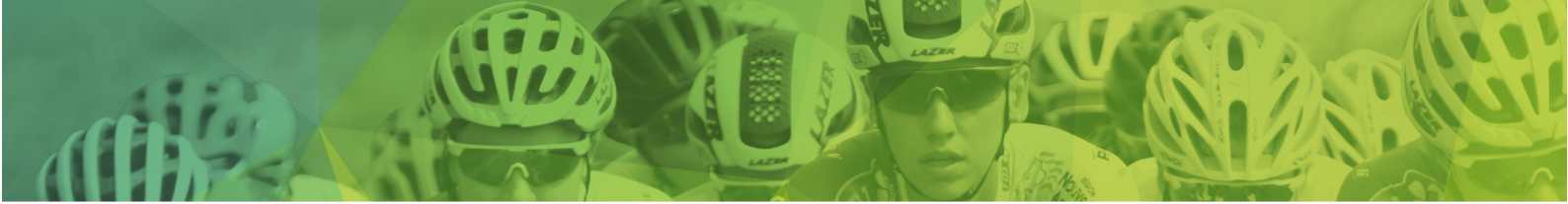


Stylatoi

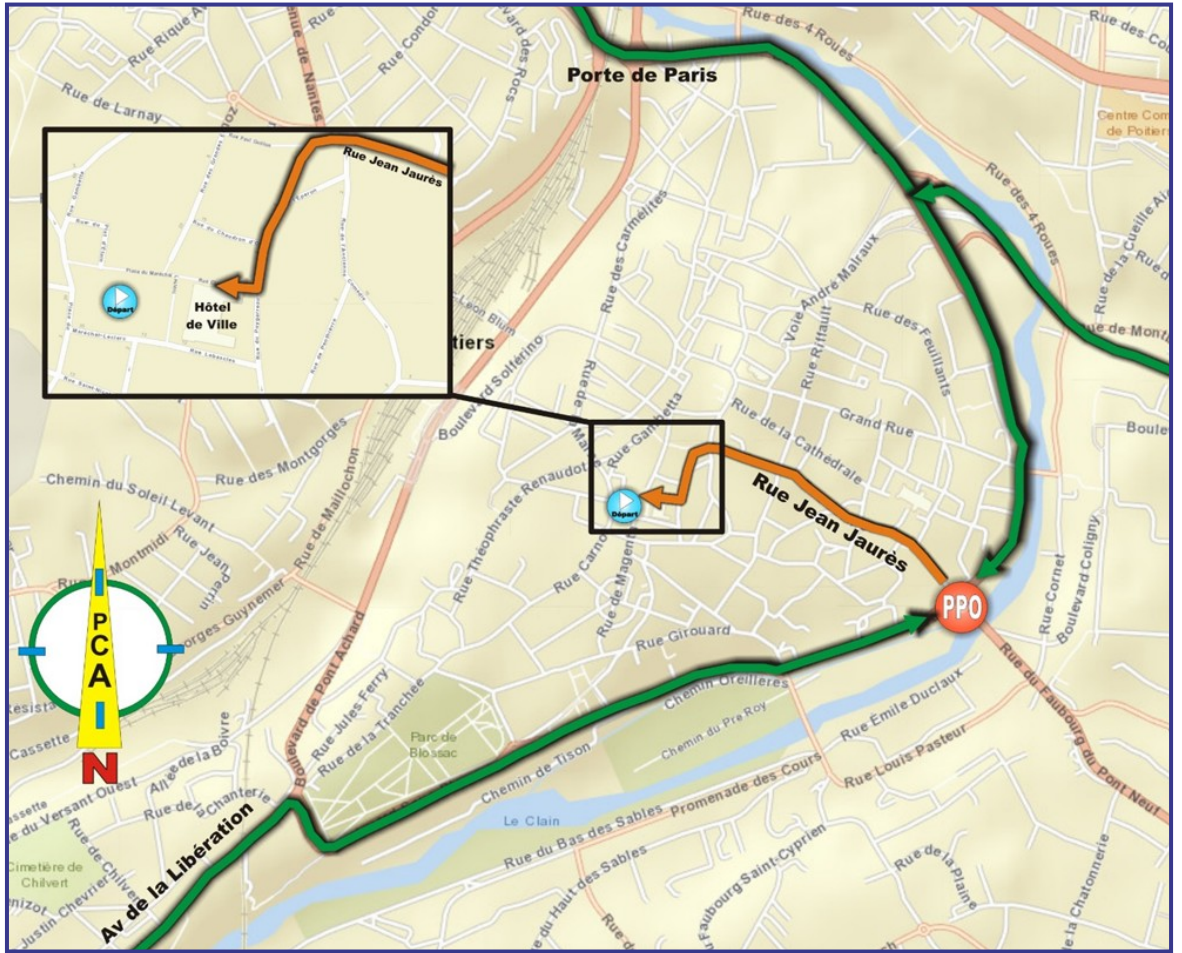


DEPUIS 1828

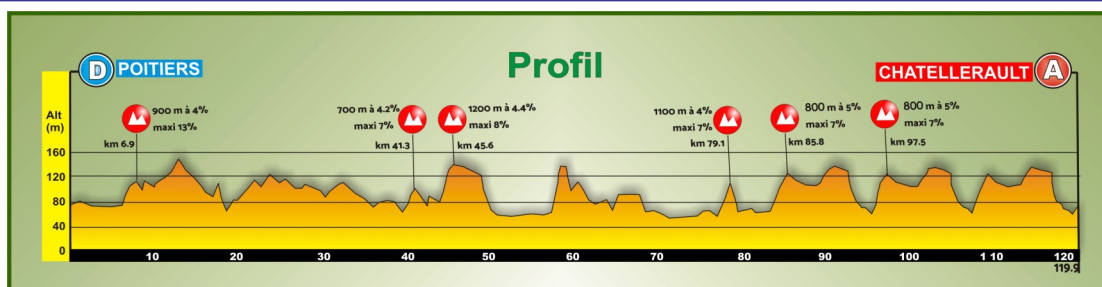
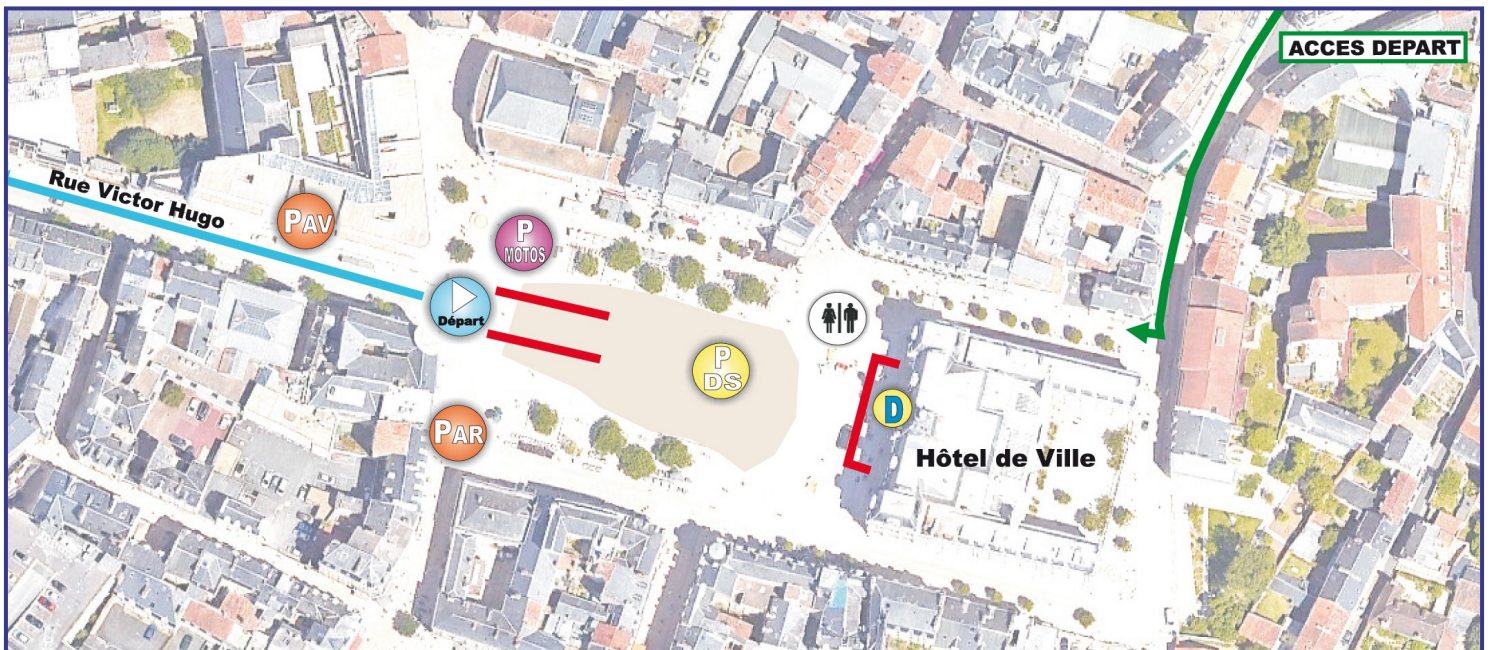




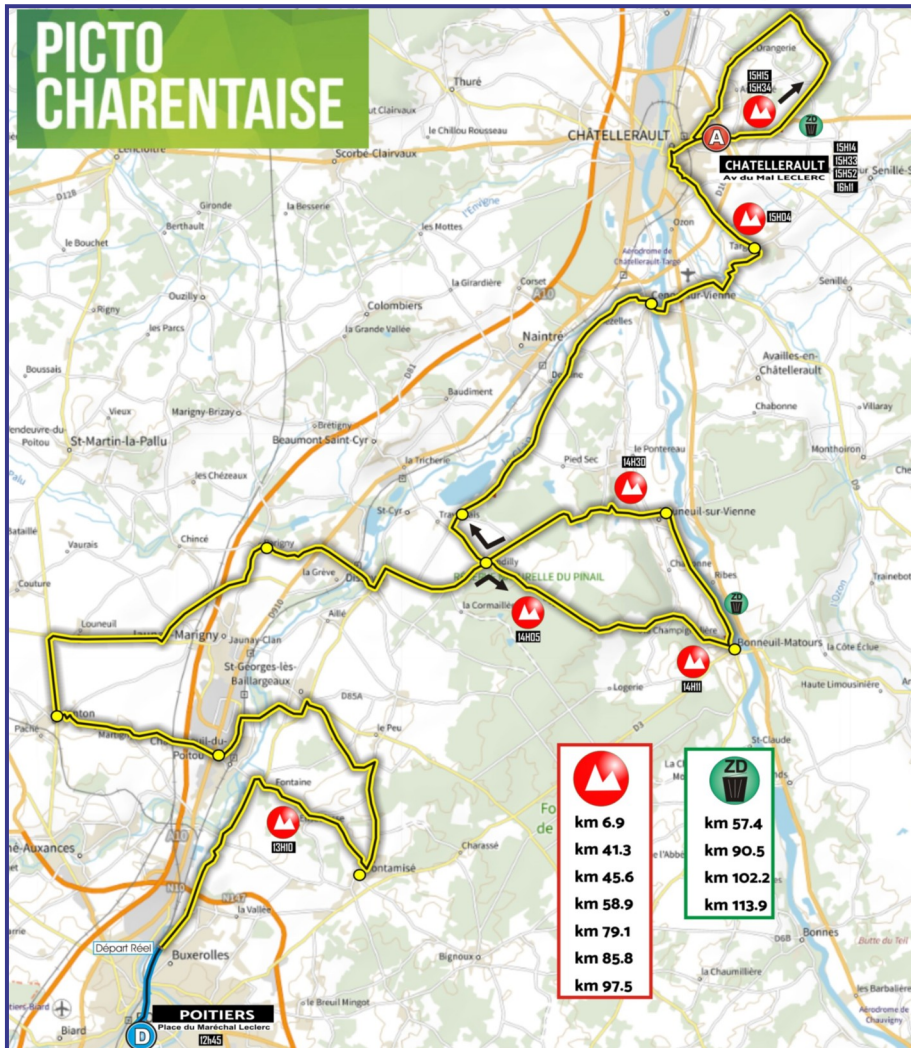
ACCES DEPART



PLAN DEPART



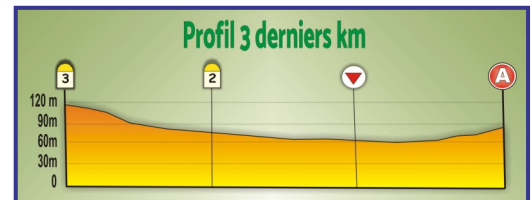
CIRCUIT 2022



VUE AERIEENNE 3 DERNIERS KM

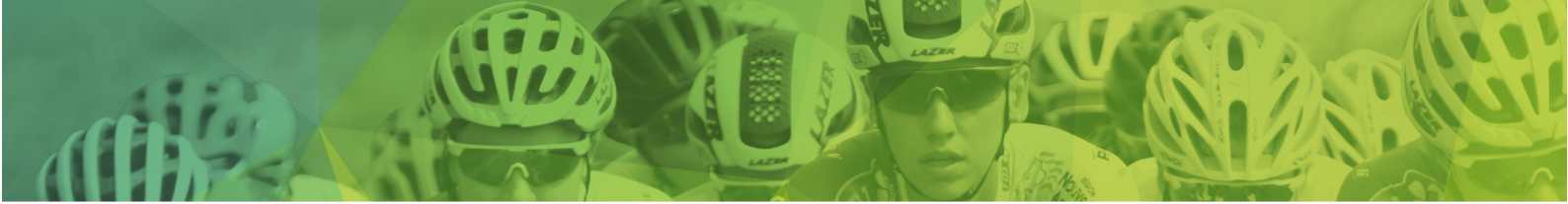


PROFIL 3 DERNIERS KM

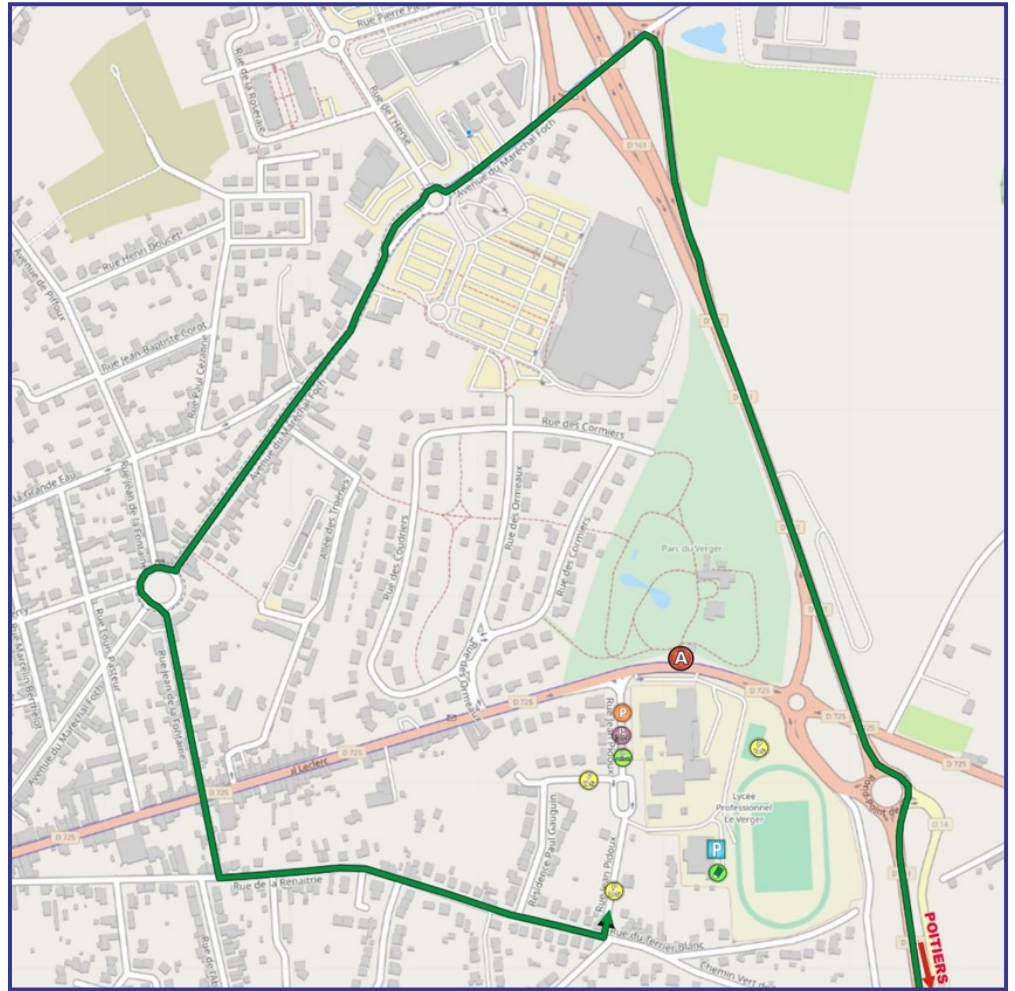


Km à parcourir	Km parcourus	L'ITINERAIRE	Horaires
		POITIERS: Départ fictif : Place du Maréchal Leclerc (devant l'Hôtel de Ville) Rue Victor Hugo - Place Aristide Briand Rue des Ecosais - Rue de la Marne Rue des Carmélites - Rue Dom Fonteneau Place Du Guesclin - Avenue Jeanne d'Arc Place Jean de Berry - Rue de L'intendant le Nain	12h45
119.9	0.0	Départ Réel : Devant le panneau de Sortie	13h00
119.1	0.8	BUXEROLLES - D 4	13h01
117.7	2.2	Bonnillet	13h03
114.7	5.2	Fontaine - D 18	13h08
113.0	6.9	900m à 4% (maxi à 8%)	13h11
112.8	7.1	Ensoulesse	13h11
109.9	10.0	MONTAMISE - D 85	13h16
106.6	13.3	Le Peu	13h21
103.9	16.0	SAINT GEORGES LES BAILLARGEAUX - D 20 - D 4 - D	13h25
96.8	23.1	Martigny	13h36
96.5	23.4	La Bardonnière	13h36
95.3	24.6	AVANTON - D 757	13h38
91.7	28.2	Louneuil - D 62 - D 169 - D 20	13h44
84.5	35.4	Parigny	13h55
82.3	37.6	Les Hauts de Montigny	13h59
81.9	38.0	DISSAY - D 15 - D 4 - D 15	14h00
78.6	41.3	700m à 4% (maxi à 7%)	14h05
76.5	43.4	Bondilly - D 82	14h08
74.3	45.6	1200m à 4,4% (maxi à 8%)	14h11
68.6	51.3	Les Roches	14h20
68.3	51.6	BONNEUIL-MATOURS - D 1	14h21
65.2	54.7	Zone délestage	14h26

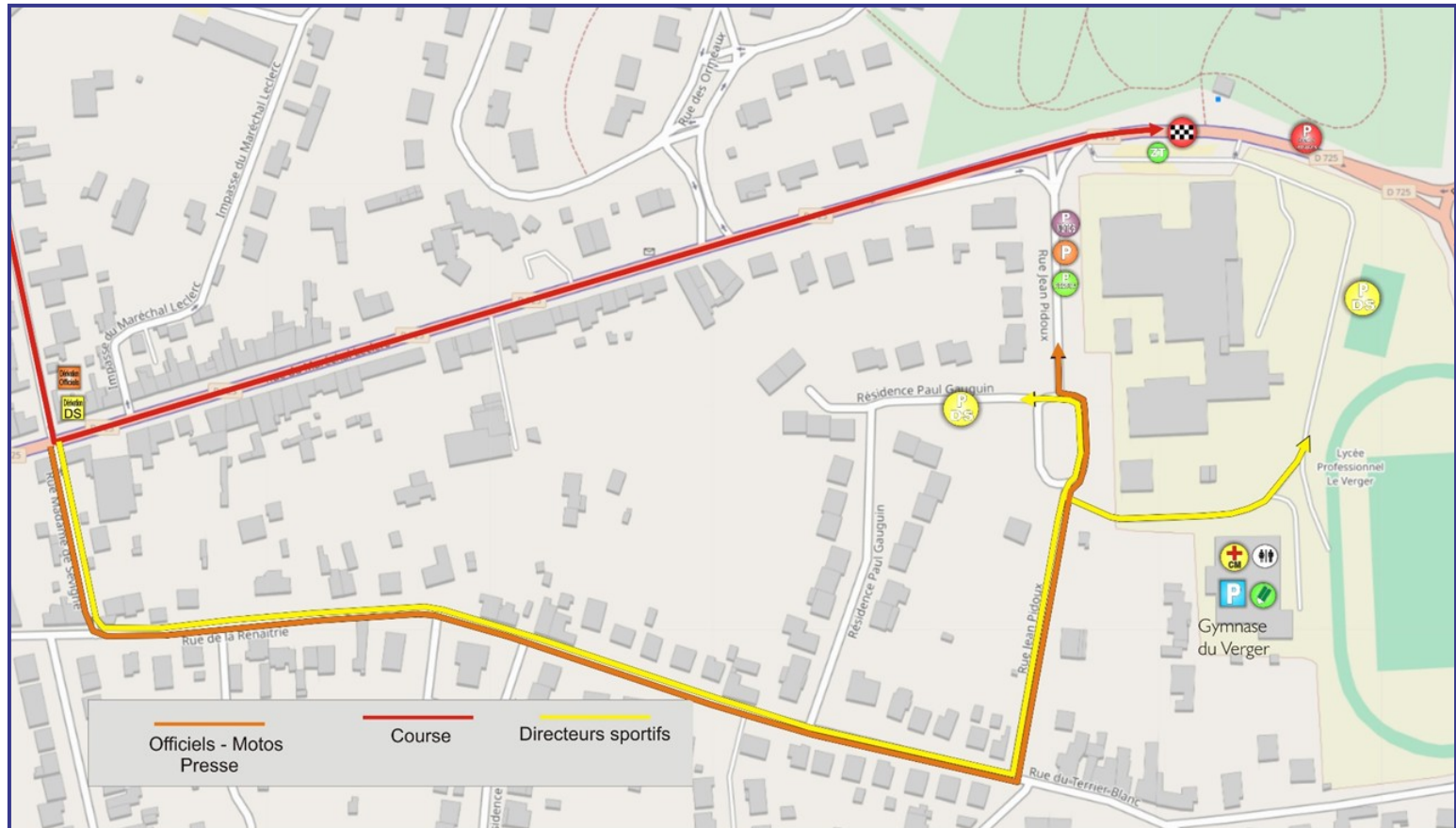
Km à parcourir	Km parcourus	L'ITINERAIRE	Horaires
		VOUNEUIL SUR VIENNE - D 15	14h28
63.9	56.0		14h32
61.0	58.9	1000m à 7% (maxi à 13%)	14h39
57.0	62.9	Bondilly - D 82	14h40
56.0	63.9	Traversais	14h49
50.2	69.7	NAINTRE - D 23 - D 1C	14h51
49.1	70.8	Archillac	14h53
48.0	71.9	Chezelles	14h54
46.9	73.0	Le Prieuré	14h55
46.1	73.8	CENON SUR VIENNE - D 1 - D 131	15h03
41.6	78.3	Targé	15h04
40.8	79.1	1100m à 4% (maxi à 7%) - D 38	15h07
38.6	81.3	CHATELLERAULT - rue des Charraults Rue de Targé - Rue Louis Braille - Bld A. Briand Rue des Trois Pigeons - Bld Victor Hugo Bld Sadi Carnot - Avenue du Maréchal Leclerc	
35.1	84.8	1er passage sur la ligne d'arrivée D 725 - Avenue du Grenadier Français	15h14
34.1	85.8	800m à 5% (maxi à 7%) - D 725 - VC 23 - D 21	15h15
29.4	90.5	Zone délestage	15h23
25.6	94.3	Antoigné	15h29
24.9	95.0	CHATELLERAULT - D 21 - Avenue du Mal Foch Rue Jean de la Fontaine - Avenue du Mal Leclerc	15h30
23.4	96.5	2ème passage sur la ligne d'arrivée	15h33
22.4	97.5	800m à 5% (maxi à 7%)	15h34
17.7	102.2	Zone délestage	15h42
11.7	108.2	3ème passage sur la ligne d'arrivée	15h52
6.0	113.9	Zone délestage	16h01
0.0	119.9	Arrivée (4ème passage)	16h11



**ACCES
ARRIVEE**



PLAN ARRIVEE



Règlement de l'épreuve

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve « LA PICTO-CHARENTAISE » est organisée par Poitou-Charentes Animation sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Elle se dispute le dimanche 14 août 2022 avec départ à POITIERS (86) et arrivée à CHATELLERAULT (86),

La présidence de Poitou-Charentes Animation et la direction de l'épreuve sont assurées par :

Alain CLOUET – 81, bis avenue de Saintes
– 16100 COGNAC.
Tél. 06.80.65.10.98
Mail : al.clouet@orange.fr

Le responsable sécurité est :

Yaurick LAIR - 6, impasse du Clos Follet –
86170 AVANTON
Tél. 06.27.41.47.66
Mail : yaurick.lair@orange.fr

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories Dames Elite. Elle est inscrite au calendrier UCI Europe Tour WE classe 1.2 et compte pour la Coupe de France Elite FDJ. Elle se déroule sur une distance totale de 119,9 km dont 84,8 km en ligne auxquels s'ajoutent 3 tours d'un circuit de 11,7 kms.

Conformément au règlement UCI 2.10.017, le barème des points attribués pour le classement mondial UCI WE individuel est le suivant : 40 – 30 – 25 – 20 – 15 – 10 – 5 – 3 – 3 – 3 aux 10 premières classées.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes: UCI Women's WorldTeams (max 3) – continentales femme UCI – équipes professionnelles cyclo-cross UCI – équipes nationales – équipes régionales et de club – équipes mixtes.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureuses par équipe est de minimum 4 et de maximum 6 coureurs.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient, le dimanche 14 août 2022 à partir de 8h :

Hôtel de Ville – Place du Maréchal Leclerc – 86000 POITIERS

La confirmation des partants et le retrait des dossiers s'effectuent à la permanence de 8h à 10h30.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Jury, est fixée à 10h45 dans les locaux de la permanence.

La permanence à l'arrivée se tient le dimanche 14 août 2022 à partir de 15h :

Gymnase du Verger – Rue Jean Pidoux – 86100 CHATELLERAULT

ARTICLE 5. PRÉSENTATION DES ÉQUIPES - SIGNATURE DE LA FEUILLE DE DÉPART

La présentation des équipes et la signature de la feuille de départ auront lieu place du Maréchal Leclerc à Poitiers de 11h15 à 12h35 et selon un ordre défini au préalable par l'organisateur.

ARTICLE 6. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence **157.5750 MHz**

ARTICLE 7. ASSISTANCE TECHNIQUE EN COURSE

L'assistance technique en course est assurée comme suit :

ARTICLE 7.1 – VÉHICULES ASSISTANCE ÉQUIPES

Il est admis 1 seul véhicule d'assistance par équipe circulant sur la base de l'article 2.3.017 du règlement UCI.

ARTICLE 7.2 – VÉHICULES ASSISTANCE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré au moyen de deux voitures fournis par l'organisation.

ARTICLE 8. RAVITAILLEMENT – COLLECTE DES DÉCHETS

ARTICLE 8.1 – RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement s'effectue sur la base des informations transmises par le Jury lors de la réunion des directeurs sportifs.

ARTICLE 8.2 – COLLECTE DES DÉCHETS

Une zone matérialisée de collecte des déchets est située au km 54.7 sur la D1, avant l'entrée de Vouneuil sur Vienne, sur une distance de 300 mètres.

Une seconde zone matérialisée de collecte des déchets est située sur le circuit final, aux kms 90.5, 102.2 et 113.9, sur une distance de 300 mètres.

ARTICLE 9. DÉLAIS D'ARRIVÉE

Toute compétitrice, arrivant dans un délai dépassant 8% du temps de la première, n'est plus retenue dans le classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Jury, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 10. PRIX COURSE

La dotation de l'épreuve, conformément au barème UCI, s'élève à 2.660 € répartis entre les 20 premières coureuses du classement officiel selon le barème suivant :

485€ – 325€ – 260€ – 240€ – 200€ – 140€ – 130€ – 120€ – 100€ – 60€ – 60€ – 60€ – 60€ – 60€ – 60€ – 60€ – 60€ – 60€ – 60€ – 60€.

ARTICLE 11. PRIX ANNEXES

Classement grimpeur :

Le classement grimpeur se dispute aux kms : 6.9 – 41.3 – 45.6 – 58.9 – 79.1 – 85.8 – 97.5. Il est attribué : 5 points à la 1^{ère}, 3 points à la 2^{ème} et 1 point à la 3^{ème}.

Le classement final se fait par addition des points. En cas d'égalité, les concurrentes sont départagées en fonction de la meilleure place au classement à l'arrivée.

Dotation : 200€ à la 1^{ère} – 100€ à la 2^{ème} – 50€ à la 3^{ème}.

Pour y prétendre, les lauréates devront avoir terminé l'épreuve.

Classement / équipe :

La somme de 200€ récompensera la meilleure équipe au classement officiel de l'épreuve. Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleures places individuelles de chaque équipe.

Les prix annexes seront versés par le canal fédéral.

ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de loi de la France.

Le contrôle antidopage a lieu dans les locaux de la permanence **Gymnase du Verger – Rue Jean Pidoux – 86100 CHATELLERAULT**

ARTICLE 13. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les concurrentes suivantes doivent se présenter au protocole :

- Les 3 premières de l'épreuve
 - La lauréate du classement grimpeur
 - La meilleure équipe de l'épreuve
 - La leader de la Coupe de France Elite FDJ
- Elles se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

ARTICLE 14. DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureuses, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement qu'elle a pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes avant, pendant et après l'épreuve.

ARTICLE 15. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

POITOU-CHARENTES ANIMATION

AMBASSADEUR DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ EN 2022

Nous aspirons tous à « une planète qui respire ».

MERCI à toutes et tous pour vos efforts au quotidien, efforts qu'il ne faut pas relâcher si nous voulons réussir le pari ambitieux de préserver notre planète.

Au-delà de l'enjeu sportif pour les coureurs, Poitou-Charentes Animation a décidé de faire face à l'enjeu climatique et s'est associé à l'ADEME, Agence de la Transition Ecologique, pour améliorer les pratiques Eco-Responsables nécessaires pour assurer la durabilité du cyclisme de demain.

Ainsi, Poitou-Charentes Animation s'engage à poursuivre des actions concrètes et Eco-Responsables en faveur de la lutte contre le changement climatique et la gestion des ressources naturelles.

La réduction de nos déchets dont les emballages et plastiques à usage unique, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la restauration durable avec des approvisionnements responsables et locaux sont des objectifs à poursuivre.

Poitou-Charentes Animation est garant de la préservation de son « stade naturel », de ses routes et de ses sites remarquables. Avec tous ses partenaires, Poitou-Charentes Animation fait au mieux pour que ... « à vélo, la planète respire »

